



Obligations en fortes baisse de rendement

Par **spartacus**, le **15/02/2013** à **11:41**

Bonjour ,

J'ai souscrit à des obligations BPCE à 4,2% code FR0011030980 en 2011 pour 6ans. Le taux était garantie et je sortais en capital dans 6 ans et touchais les intérêts trimestriellement .

Or je m'aperçois aujourd'hui que mes interêts sont en fortes baisses alors qu'on me les avaient garantis !

J'ai rendez-vous avec ma banque pour en discuter mais j'aimerais avoir votre avis ; on me parle de nouvelles mesures gouvernementales mais je trouve çà un peu gros !

Merci de vos réponses .

Par **trichat**, le **15/02/2013** à **17:49**

Bonsoir,

Le principe même d'une obligation classique dont les trois paramètres principaux sont la valeur nominale de l'obligation, le taux d'intérêt annoncé dès l'émission et la durée, est d'assurer un revenu régulier (intérêts) au souscripteur, à la différence des dividendes sur actions qui dépendent des résultats de la société.

Il ne devrait donc pas y avoir de modification du montant des intérêts qui vous sont servis.

Sur le plan pratique, aviez-vous opté pour le prélèvement libératoire? C'est sur cette disposition que porte le changement essentiel introduit par la loi de finances pour 2013.

Je vous joins un lien qui explique les modifications.

Si de nouvelles questions vous paraissent nécessaires, revenez sur le forum.

Mais pour vous faciliter les réponses, pour des questions d'ordre fiscal, allez plutôt sur la rubrique "fiscal".

Cordialement.

<http://www.monfinancier.com/finances/actualites-patrimoniales-c2/finance-pour-les-nuls-r7/acompte-ou-prelevement-sur-les-dividendes-et-interets-du-capital-12517.html>

Par **spartacus**, le **15/02/2013** à **20:14**

Merci beaucoup Trichat , vous avez parfaitement répondu à mon problème et vous en félicite .